

RNCP : 36954

Ouvrier(ère) de Production Horticole

Métier

Vous participez au processus de culture des végétaux au sein d'une équipe dirigée par un responsable de cultures. Vous assurez la multiplication, le suivi des cultures (c'est-à-dire la greffe, la taille, l'arrosage, la fertilisation, le traitement phytosanitaire) et réalisez l'ensemble de ces activités dans le respect des règles de sécurité et de prévention de la santé. Le travail se fait en plein air ou sous abri (serres, tunnels), en toutes saisons, selon les productions à mettre en place. L'utilisation des matériels motorisés est parfois nécessaire.

Objectifs de la formation

- Participer au processus de culture des végétaux,
- Assurer la multiplication et le suivi des cultures (c'est à dire la greffe, la taille, l'arrosage, la fertilisation...). Le travail se fait en plein air ou sous abri (serres, tunnels), en toutes saisons, selon les productions à mettre en place.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003034 – Multiplier des végétaux en production horticole :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- Semer des végétaux;
- Bouturer des végétaux;
- Réaliser le greffage de végétaux;
- Marcotter et diviser des végétaux.

CCP 003035 – Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire;
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- Mettre en place une culture hors sol de végétaux;
- Mettre en place une culture pleine terre de végétaux;
- Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux;
- Réaliser les opérations culturales sur des végétaux.

CCP 003036 – Réceptionner, préparer et conditionner des végétaux, conseiller la clientèle :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire;
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices;
- Réceptionner et contrôler une livraison de végétaux;
- Préparer et conditionner des végétaux en fonction d'une consigne orale ou d'un bon de commande;
- Aider et conseiller la clientèle pour l'achat de végétaux.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Vous réaliserez l'ensemble de ces activités, en mettant en œuvre les compétences suivantes :

- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.
- Intégrer les principes de développement durable dans son travail.
- Appliquer des traitements phytosanitaires, dans le respect de la réglementation et de l'environnement des produits chimiques.
- L'utilisation de matériels motorisés si nécessaire.

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Multiplier des végétaux en production horticole	7	245
Période en entreprise	2	70
Module 2 : Mettre en place des végétaux	4	140
Module 3 : Assurer le suivi de cultures des végétaux	4	140
Période en entreprise	2	70
Module 4 : Réceptionner, préparer et conditionner des végétaux, conseiller la clientèle	7	245
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère du Chargé de l'Emploi (date d'effet le 07/09/2022) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

Pour une bonne adaptation en formation :

- Le calcul : maîtrise des 4 opérations, conversions, fractions, pourcentages,
- La lecture et la compréhension des documents écrits sont nécessaires, ainsi que la rédaction de textes d'une dizaine de lignes.
- Les activités de vente nécessitent une aisance à l'oral.

Les aptitudes requises

- Bonne constitution physique,
- Résistance au travail dehors sans abri et à la position debout prolongée;
- Absence ou quasi-absence d'antécédents allergiques respiratoires ou dermatologiques; soin, attention, sociabilité (travail d'équipe),
- Mémorisation,
- Le vaccin antitétanique est recommandé pour la formation et obligatoire pour l'exercice du métier.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	1085 heures (31 semaines)
Durée en centre de formation	840 heures (24 semaines)
Durée en entreprise	245 heures (7 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Ouvrier(ère) de Production Horticole (ROME A1414), également intitulé Pépiniériste - Horticulteur(trice) dans le secteur public ou privé.
- Evolution vers les métiers de Chef(fe) de culture.

Suite de parcours

- Aucune

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de la Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Pierre	29/11/2023	18/07/2024	En présentiel
	03/10/2024	23/05/2025	En présentiel

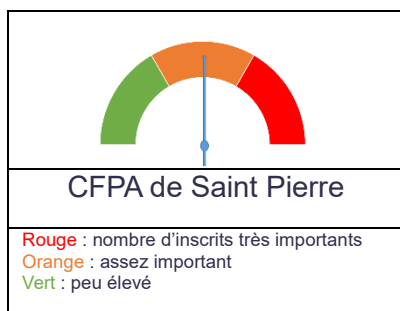


Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2020	Effectif : 14
2021	Effectif : 28
2022	Effectif : 14

Taux de réussite à la session d'examen		
2020	Validation totale : 100%	
2021	Validation totale : 91%	Validation partielle : 9%
2022	Validation totale : 100%	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2020	15%	Taux de réponse : 93%
2021	9%	Taux de réponse : 75%
2022	18%	Taux de réponse : 79%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois d'Ouvrier(ère) de Production Horticole		
2022	0%	Taux de réponse : 79%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	92%